

# RÈGLEMENT DE LA PROCÉDURE D'APPEL À CANDIDATURE

## Article 1 - Choix du site

Le demandeur ne pourra faire acte de candidature que pour **un seul** lot sur le domaine public de Saint-Leu. Il devra mentionner son choix dans son dossier de candidature. Il ne peut se présenter à la fois en nom propre et en qualité de représentant d'une société.

## Article 2 - Pièces du dossier d'appel à candidature

- Un avis d'appel à candidature
- Le présent règlement de la procédure d'appel à candidature
- Un formulaire de demande d'occupation du Domaine Public
- L'identification des lots (annexe 1)
- Un projet de Convention d'Occupation Temporaire (COT) valant conditions d'exploitation (annexe 2)

## Article 3 - Justification et présentation des candidatures

Les dossiers de candidature seront entièrement rédigés en langue française et les éléments monétaires en Euro.

### Il comprendra les pièces suivantes :

- Le formulaire de demande d'occupation du Domaine Public complété, daté et signé.
- Une note du candidat (business plan) présentant les éléments suivants :
  - **la nature du projet** : définition du concept, descriptif détaillé des investissements, des équipements liés à l'activité, des produits proposés (ingrédients, origine, qualité), du projet d'aménagement de l'espace de vente (photos, illustrations...), des mesures en faveur du respect de l'environnement (mode de production, de gestion des déchets...), des mesures pour l'entretien courant et la maintenance des équipements et du site ;
  - **les moyens et garanties financières** : compte d'exploitation prévisionnel faisant apparaître l'ensemble des charges et des recettes prévisionnels, bilans et/ou comptes de résultat des trois derniers exercices ou avis d'impôt sur les revenus des trois dernières années si le candidat ne dispose pas de comptabilité) ;
  - **la capacité professionnelle** : les références propres du candidat ainsi qu'un curriculum vitae permettant d'apprécier son expérience professionnelle et sa qualification, et le cas échéant ceux de l'équipe.
- Pièce d'identité du candidat
- Justificatif d'adresse de moins de 3 mois.
- Extrait de casier judiciaire (bulletin N°3).
- Certificat d'inscription au registre de la profession (AMEXA/Artisan...) ou au registre du commerce (K-Bis) de moins de 3 mois).
- Carte de marchand ambulant recto/verso (uniquement si l'activité est exercée en dehors de la commune de domiciliation professionnelle).
- Déclaration sur l'honneur dûment signée et datée attestant que le candidat a satisfait aux obligations fiscales et sociales (pour les candidats exerçant déjà une activité).
- Attestation d'hygiène alimentaire (pour les activités en lien avec la manipulation de denrées alimentaires).
- Attestation de conformité électrique, d'assurance et contrôle technique pour les véhicules/remorques aménagés.
- Le règlement de la procédure d'appel à candidature paraphé, daté et signé.

Les attestations d'assurance en responsabilité civile et professionnelle sont à fournir au plus tard à la date de signature de la convention.

## Article 4 - Choix des candidatures

Les candidatures seront appréciées sur la base de l'ensemble des pièces demandées à l'article 3 du règlement de la procédure d'appel à candidature.

La commune de Saint-Leu procédera à un classement des candidats en fonction des notes attribuées à chacun d'entre eux, et en application dans l'ordre décroissant, des critères de choix suivants :

**Appréciation du projet (40 points)** : qualité, variété des produits proposés à la vente ; attractivité ; amplitude d'ouverture ; qualité sociale

**Responsabilité environnementale, hygiène et sécurité (30 points)** : mode de production ; mode de gestion des déchets et de préservation du site ; sécurité

**Qualité /Capacité financière (10 points)** : détail du budget prévisionnel ; bilan, solvabilité du candidat

**Intérêt esthétique (10 points)** : présentation de l'espace de vente ; insertion dans l'environnement

**Capacité professionnelle du candidat et de l'équipe (10 points)** : qualification ; expérience et référence

-> **NOTE TOTALE sur 100 points**

Toute variante aux termes et conditions de l'entier dossier d'appel à candidature ne sera pas recevable. Il en est de même pour la candidature d'une personne physique ou morale ayant une dette financière envers la Ville de Saint-Leu.

La Ville de Saint-Leu se réserve la possibilité de mettre en œuvre des entretiens avec le jury (membres de la Commission ad hoc de la Ville).

## Article 5 - Candidatures

### 5.1 - Conditions d'obtention du dossier de candidature

Un exemplaire du dossier d'appel à candidature est remis à chaque candidat à titre gratuit.

Deux possibilités d'obtention du dossier d'appel à candidature :

- Le dossier est téléchargeable sur le site [www.saintleu.re](http://www.saintleu.re)
- Le dossier peut être retiré à l'adresse suivante :

**Mairie de Saint-Leu – 58 Rue du Général Lambert - 97436 Saint-Leu**

Du lundi au jeudi de 08h à 16h, le vendredi de 08h à 15h (hors jours fériés).

### 5.2 - Conditions d'envoi ou de remise des candidatures

**La remise des candidatures par voie électronique n'est pas autorisée.**

Les candidatures devront être remises sous pli cacheté, portant la mention « **Appel à candidature pour l'occupation du Domaine Public** », soit contre récépissé ou envoyées par la Poste par pli recommandé avec avis de réception à l'adresse suivante : **Mairie de Saint-Leu – 58 Rue du Général Lambert - 97436 Saint-Leu**

### 5.3 - Date limite de remise des candidatures

**Le vendredi 15 novembre 2024 à 15h00** (heure locale - Ile de La Réunion).

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après les date et heure limites fixées ci-dessus ne seront pas retenus.

## Article 6 - Indemnisation

Les candidats non retenus à l'issue du présent appel à candidature ne pourront faire valoir aucun droit à indemnisation.

## **Article 7 - Renseignements complémentaires**

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 5 jours avant la date limite de remise des candidatures une demande par voie électronique à l'adresse électronique suivante : **reglementation@mairie-saintleu.re**

**Nom :**

**Prénom :**

**Adresse :**

**Téléphone :**

**Date :**

**Signature :**